

## Plan tourisme Destination France / France Num Diagnostics tourisme

### Instructions aux réseaux CCI France et CMA France pour communication sur le dispositif

#### 0. Objectifs et enjeux

Ce document vise à préciser les instructions de communication applicables dans le cadre des diagnostics tourisme, mis en œuvre par les CCI et les CMA dans le cadre du plan tourisme Destination France, et de France Num, l'initiative pour la transformation numérique des TPE-PME.

Pour rappel, ce plan vise à permettre à 10 000 petites entreprises contribuant à l'attractivité touristique du territoire de bénéficier d'un diagnostic individuel de maturité numérique, accompagné d'un plan d'action pour développer leur activité avec le numérique.

Ces instructions de communication s'adressent à CCI France et CMA France, dans l'objectif d'une diffusion respectivement à l'ensemble des CCI et des CMA, pour une mise en application sans délai sur leurs sites internet, ainsi que dans leurs communications sur les réseaux sociaux. Il s'agit, dans le cadre de la communication relative à ce dispositif, par toutes les parties prenantes :

- de permettre aux entreprises cibles d'être informées également de cette offre de diagnostic et d'en comprendre l'objectif et le contenu, ainsi que son inscription au sein du plan tourisme Destination France et de l'initiative partenariale France Num qui leur permet de bénéficier d'autres dispositifs,
- de disposer d'éléments de communication communs pour renforcer la confiance des TPE PME dans les actions en faveur de l'accompagnement à la transformation numérique des TPE PME dans un contexte de défiance vis-à-vis des formations gratuites associées à de potentielles arnaques,
- de préciser les éléments de communication graphique.

#### 1. Bloc graphique avec logos obligatoire :



Logo MEFSIN + FranceNum.png

Sur tous les sites web (y compris leur adaptation sur écran mobile), publications sur les réseaux sociaux ou documents numériques, le bloc ci-dessus comprenant les logos doit apparaître dans une taille permettant la lisibilité de tous les textes. Il doit être affiché sur fond blanc, sans découpage, et ne pas être recouvert.

Pour d'autres utilisations que les sites web, réseaux sociaux ou documents numériques (par exemple affiches, flyers, brochures, vidéos), ce bloc est également applicable. En cas de besoin d'adaptation du format, contacter le pôle France Num à la Direction générale des entreprises.

## 2. Pages web - Mentions obligatoires :

### a. Présentation :

*« Dans le cadre du plan tourisme Destination France et de l'initiative France Num pour la transformation numérique des TPE-PME, les [Chambres de commerce et d'industrie (CCI) / Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)] proposent à 5 000 petites entreprises contribuant à l'attractivité touristique du territoire de bénéficier d'un diagnostic individuel de maturité numérique, accompagné d'un plan d'action pour développer leur activité avec le numérique.»*

Variantes :

*« [Votre présentation]. Ces 5 000 accompagnements sont proposés dans le cadre du plan tourisme Destination France et de l'initiative France Num pour la transformation numérique des TPE-PME »*

### b. Contenu et objectifs :

*« Il s'agit de réaliser un diagnostic numérique de votre entreprise avec un conseiller de la [CCI / CMA] et de construire conjointement un plan d'action qui pourra vous permettre :*

- de gagner en visibilité sur internet pour augmenter votre chiffre d'affaires ;*
- d'intégrer le numérique dans votre gestion quotidienne et votre stratégie ;*
- [En option : d'intégrer les enjeux de sécurité et de protection des données] ;*
- de s'appuyer sur le numérique pour vous permettre d'intégrer les filières économiques locales liées au tourisme. »*

### c. Cibles éligibles :

*« Cet accompagnement concerne les dirigeants des très petites entreprises (TPE) qui contribuent à l'attractivité touristique du territoire et qui ont besoin d'un accompagnement pour passer au numérique ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) si elles le souhaitent.*

*Les types d'entreprises concernées sont notamment :*

*[A adapter en fonction des cibles CCI-CMA]*

- les hôtels, les campings et tout le secteur de l'hébergement ;*
- les restaurants, les traiteurs et tout le secteur de la restauration ;*
- les parcs et activités de loisirs (location de canoé, accrobranches, randonnées, parcs animaliers...);*
- les artisans d'art (menuisiers, graveurs, verriers, potiers, modiste, couvreur...);*
- les entreprises artisanales localisées dans des territoires dépendant de l'activité touristique ;*

- *les entreprises artisanales ayant développé une activité de démonstration de savoir-faire, notamment au travers de la visite d'entreprise ou de la réalisation d'ateliers de découverte.*

*A noter : les entreprises bénéficiaires des diagnostics de maturité numérique subventionnés par l'État en 2020 et 2021 ne sont pas éligibles. »*

d. Déroulement :

*« Concrètement, cette opération se déroule sous forme de rendez-vous avec un conseiller [CCI / CMA] afin de réaliser un état des lieux des besoins de votre entreprise et de ceux auxquels le numérique peut répondre de manière pertinente, d'identifier des actions prioritaires à mener et de vous orienter vers des solutions de transformation. »*

*Il faut compter 3 à 4 heures cumulées au total pour cet accompagnement (diagnostic puis présentation du plan d'action) réparties en plusieurs rendez-vous. »*

e. Coût :

*« Cet accompagnement est gratuit pour les entreprises. Il est entièrement financé par des fonds publics. 300 euros sont apportés par une subvention du ministère chargé de l'Économie. »*

Toutes ces mentions doivent apparaître dans le corps du texte de la page web, à la même taille que le reste du texte.

Elles peuvent être complétées et contextualisées par ajout de textes additionnels.

Le logo au paragraphe 1 doit systématiquement être utilisé.

### 3. Publications sur les réseaux sociaux – Exemples proposés :

#### Dans un tweet :

*[Hôtels, restaurants, artisans d'art ...] #TPE #PME [ou petites #entreprises] : bénéficiez d'un diagnostic individuel de maturité numérique, accompagné d'un plan d'action pour développer votre activité avec le numérique*

[#tourisme #destinationfrance #tourismenumerique #passezaunumerique #transfonum](#)  
[#FranceNum](#)

Le logo au paragraphe 1 doit systématiquement être utilisé.

#### Dans un post LinkedIn :

*Vous êtes un [hôtel, un restaurant, une agence touristique... / un artisans d'art, un métier du patrimoine...] et vous souhaitez développer votre activité avec le numérique ? Vous ne savez pas par où commencer et vous avez besoin d'être accompagné pour passer à l'action ?*

*Bénéficiez d'un diagnostic individuel de maturité numérique, accompagné d'un plan d'action pour développer votre activité avec le numérique*

[+ Lien vers le site de la CCI ou de la CMA]

@France Num

+ Utilisation systématique du logo du paragraphe 1